



Cahier des charges

Escargot



Produits concernés

Exclusivement les escargots avant transformation.

Tous les produits transformés tels que les escargots cuisinés doivent remplir le présent cahier des charges ainsi que le cahier des charges « produit transformé ».

Fonctionnement général du cahier des charges

Pour bénéficier de la marque « Sud de France », le produit doit valider l'ensemble des critères du cahier des charges.

Ces critères garantissent l'origine régionale du produit.

Lecture du cahier des charges

Chaque critère est formulé sous forme de question avec plusieurs réponses possibles. Seules les réponses figurant en gras permettent de valider le critère.

Cahier des charges SIQO des Escargots

Section	Critère	Séquence	Questions	Réponses
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie ?	Oui ; Non
Origine	obl	2	Vos naissains sont-ils issus de l'Occitanie ?	Oui ; Non
Origine	obl	3	Vos escargots sont-ils élevés, abattus, conditionnés en Languedoc-Roussillon ?	Oui ; Non
Produit sous SIQO	SIQO	4	Votre produit dispose-t-il d'un des signes officiel de qualité et d'origine suivant ?	AB ; Aucun

Cahier des charges sans SIQO des Escargots

Section	Critère	Séquence	Questions	Réponses
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie ?	Oui ; Non
Origine	obl	2	Vos naissains sont-ils issus de l'Occitanie ?	Oui ; Non
Origine	obl	3	Vos escargots sont-ils élevés, abattus, conditionnés en Occitanie ?	Oui ; Non